

DIRECTION GENERALE

ECOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

CONCOURS DIRECT - CYCLE SUPERIEUR
SESSION DE JUILLET 2025

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : DROIT DE L'ENFANT

DUREE : 4H

COEFFICIENT : 04

SUJET: Répondez aux questions ci-après:

- 1-** Les Droits de l'Enfant sont régis par une Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Citez et expliquez les principes fondamentaux qui gouvernent cette Convention.
- 2-** Donnez les définitions des notions juridiques suivantes : l'administration légale, l'émancipation, la tutelle et l'autorité parentale.
- 3-** Quels sont les droits spécifiques reconnus à l'Enfant en droit ivoirien ?
- 4-** Quel est la composition d'un Conseil de famille ?
- 5-** Donnez la définition du sigle C.A.D.B.E qui se rapporte à un instrument juridique de protection de l'Enfant, la date et le lieu

de son adoption, ainsi que deux (02) droits spécifiquement prévus par celui-ci.

- 6- Citez les trois (03) protocoles facultatifs de la Convention des Droits de l'Enfant.
- 7- Quelles sont les différentes catégories de mineurs prévues par la loi pénale ivoirienne et dites celles qui sont possibles de condamnations à des peines privatives de liberté ?
- 8- Quelles sont les conditions et les modalités du classement sans suite sous condition ?
- 9- L'admonestation est-elle une sanction pénale ?
- 10- Un mineur qui est auteur d'une infraction contraventionnelle est-il possible d'une condamnation à une peine privative de liberté ?

8. Quelles sont les voies de recours contre une sanction disciplinaire infligée à un fonctionnaire ?
9. Quelles sont les différentes positions administratives dans lesquelles un fonctionnaire peut se retrouver au cours de sa carrière ?
10. Indiquez et expliquez les congés dont peut bénéficier un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

Ablanian.com

Nos produits, vos solutions !



DIRECTION GENERALE

ÉCOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

SUJET 2

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION EN 2026 AU CYCLE
SUPERIEUR DE FORMATION DES INSPECTEURS
D'EDUCATION SURVEILLÉE : SESSION DE JUILLET 2025**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : STATUT ET DEONTOLOGIE DE
LA FONCTION PUBLIQUE**

DUREE : 3H COEFFICIENT : 3

REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRÈS :

1. Les fautes disciplinaires du fonctionnaire se subdivisent en deux(2) grandes catégories. Citez-les.
2. Citez quatre agents publics qui n'ont pas la qualité d'agent de l'Etat, mais qui concourent par leurs activités à la bonne marche de l'administration.
3. Citez les différents types de grèves des fonctionnaires que vous connaissez.
4. A quel taux de retenue le traitement du fonctionnaire est-il soumis pour sa pension de retraite ?
5. L'indemnité de résidence et les allocations familiales constituent la rémunération du fonctionnaire. Quel est le taux de l'indemnité de résidence dans le traitement et quel est le montant des allocations familiales uniformisées ?
6. Donnez les définitions des termes, nomination et affectation dans le cadre de la fonction publique.
7. Comment peut-on faire la différence entre un agent public de l'Etat et un agent contractuel de l'Etat ?

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME



DIRECTION GENERALE

ÉCOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

SUJET 2

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION EN 2026 AU CYCLE
SUPERIEUR DE FORMATION DES INSPECTEURS
D'EDUCATION SURVEILLEE : SESSION 2025**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : ORGANISATION JUDICIAIRE

DUREE : 4H 30

COEFFICIENT : 04 32

SUJET: Traitez le sujet suivant

Le Tribunal Pour Enfants: composition, attributions et fonctionnement.



DIRECTION GENERALE

ECOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

SUJET 1

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION EN 2026 AU
CYCLE SUPERIEUR DE FORMATION DES
INSPECTEURS D'EDUCATION SURVEILLEE : SESSION
DE JUILLET 2025**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : SUJET D'ORDRE GENERAL

DUREE : 04 h

COEFFICIENT : 4

SUJET

« Les pratiques sociales ont été profondément bouleversées par les réseaux sociaux numériques. »

Dans un développement argumenté, analysez cette assertion.



DIRECTION GENERALE

**ECOLE DU PERSONNEL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE**

**CONCOURS DIRECT D'ADMISSION EN 2026 AU CYCLE
SUPERIEUR DE FORMATION DES INSPECTEURS
D'EDUCATION SURVEILLE : SESSION DE JUILLET 2026**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE : STATUT ET DEONTOLOGIE DE
LA FONCTION PUBLIQUE**

DUREE : 0H COEFFICIENT : 3

REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES :

1. Les fautes disciplinaires du fonctionnaire se subdivisent en deux (2) grandes catégories. Citez-les.
2. Citez quatre agents publics qui n'ont pas la qualité d'agent de l'Etat, mais qui concourent par leurs activités à la bonne marche de l'administration.
3. Citez les différents types de grèves des fonctionnaires que vous connaissez.
4. A quel taux de retenue le traitement du fonctionnaire est-il soumis pour sa pension de retraite ?
5. L'indemnité de résidence et les allocations familiales constituent la rémunération du fonctionnaire. Quel est le taux de l'indemnité de résidence dans le traitement et quel est le montant des allocations familiales uniformisées ?
6. Donnez les définitions des termes, nomination et affectation dans le cadre de la fonction publique.
7. Comment peut-on faire la différence entre un agent public de l'Etat et un agent contractuel de l'Etat ?